

**Réunion des Hautes Parties contractantes
à la Convention sur l'interdiction ou
la limitation de l'emploi de certaines armes
classiques qui peuvent être considérées comme
produisant des effets traumatiques excessifs
ou comme frappant sans discrimination**

28 octobre 2015
Français
Original : anglais

Session de 2015

Genève, 12 et 13 novembre 2015

Point 14 de l'ordre du jour provisoire

Préparatifs de la cinquième Conférence d'examen de la Convention

**Coûts estimatifs de la cinquième Conférence
des Hautes Parties contractantes chargée
de l'examen de la Convention sur l'interdiction
ou la limitation de l'emploi de certaines armes
classiques qui peuvent être considérées comme
produisant des effets traumatiques excessifs
ou comme frappant sans discrimination**

Note du secrétariat

1. La Réunion de 2015 des Hautes Parties contractantes à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination, qui s'est tenue à Genève les 12 et 13 novembre 2015, a décidé que la cinquième Conférence des Hautes Parties contractantes chargée de l'examen de la Convention se tiendrait sur dix jours en 2016, à des dates restant à déterminer.
2. Le présent document, soumis en application de la décision susmentionnée, indique les coûts estimatifs de ladite Réunion, qui s'élèvent à 979 600 dollars des États-Unis. On trouvera dans le tableau ci-joint une ventilation de ces coûts.
3. Il y a lieu de noter que les montants estimatifs ont été établis compte tenu de l'expérience passée et du volume de travail prévu. Les coûts effectifs seront calculés après la clôture de la Réunion et l'achèvement des travaux correspondants, toutes les dépenses pertinentes ayant été comptabilisées. Tous ajustements des contributions dues par les participants partageant les coûts seront alors opérés en conséquence.
4. S'agissant des dispositions financières, les coûts de la réunion sont couverts par les États parties à la Convention qui participent à la réunion, conformément au barème des quotes-parts de l'ONU, ajusté compte tenu de la différence entre le nombre des États membres de l'Organisation et celui des États parties qui participent à la réunion. Les États qui ne sont pas parties à la Convention et qui acceptent l'invitation à prendre part à la réunion supporteront une part de ces dépenses à hauteur du taux établi à leur égard par le barème de l'ONU.



5. Des avis de recouvrement seront établis sur la base du montant total des coûts estimatifs et de la formule de partage des coûts énoncés ci-dessus, sous réserve que les États parties approuvent ces coûts et cette formule. Comme les activités considérées ne doivent pas avoir d'incidences financières sur le budget ordinaire de l'ONU, il incombe aux États parties de payer leur part du montant estimatif dès réception des avis de recouvrement.

**Cinquième Conférence des Hautes Parties contractantes chargée de l'examen de la Convention sur certaines armes classiques,
Genève, décembre 2016 (dix jours)**

(En dollars des États-Unis)*

<i>Services de conférence</i>	<i>Service des séances</i>	<i>Documentation à établir avant la session</i>	<i>Documentation à établir au cours de la session</i>	<i>Comptes rendus analytiques</i>	<i>Documentation à établir après la session</i>	<i>Services d'appui</i>	<i>Divers</i>	<i>Total</i>
Interprétation et service des séances	194 400							194 400
Traduction de la documentation		69 000	24 000	305 900	42 600			441 500
Services d'appui ¹						7 900		7 900
Divers ²							72 400	72 400
Total	194 400	69 000	24 000	305 900	42 600	7 900	72 400	716 200

A.	Total des coûts des services de conférence (y compris les dépenses d'appui au programme, de 13 %)	716 200
B.	Total des coûts autres que ceux des services de conférence*	
	1) <i>Un P-4 pendant douze mois</i>	221 100
	2) <i>Frais de voyage</i>	10 000
	3) <i>Matériel, fournitures et publications</i>	2 000
	Total partiel	233 100
	<i>Dépenses d'appui au programme (13 % de B)</i>	30 300
	Total partiel B	263 400
	Total général (arrondi) A + B	979 600

* Au taux de USD 1 = CHF 0,962.

¹ Technicien du son/enregistrement (2 × 10 jours) : 7 800 dollars É.-U.

² Location d'un ordinateur, d'une imprimante et d'un disque de mémoire flash : 300 dollars É.-U.; secrétaire (2 × 15 jours) : 12 400 dollars É.-U.; édition (15 jours) : 10 100 dollars É.-U.; commis à la distribution des documents (1 × 10 jours) : 4 100 dollars É.-U.; assistance spécialisée pour les services de comptabilité et l'administration des ressources financières : 45 500 dollars É.-U.